

Discuter de l'avenir avec votre professionnel de la santé

A votre prochain rendez-vous, votre professionnel de la santé voudrait discuter de votre maladie en explorant vos objectifs, vos souhaits et vos plans pour l'avenir. C'est un volet important des soins que nous prodiguons à tous nos patients. En effet, nous préférons aborder ce sujet pendant que vous vous sentez bien. La maladie dont vous souffrez est grave, mais votre état est stable, c'est pourquoi nous croyons que c'est un bon moment pour discuter de ce qui vous attend et planifier l'avenir. En général, les patients qui prennent le temps de réfléchir à ce qui compte vraiment pour eux ainsi qu'aux souhaits qu'ils ont ressentent moins d'anxiété, sont plus sereins et se sentent plus en maîtrise de la situation.

Avant votre prochain rendez-vous

Veillez préparer votre visite en réfléchissant aux éléments suivants :

- Qu'aimeriez-vous savoir au sujet de la maladie et sur ce qui vous attend?
- Quel genre d'information vous aiderait à prendre des décisions sur votre avenir?
- Qu'est-ce qui est le plus important pour vous quand il est question de qualité de vie?
- De quoi avez-vous peur par rapport à votre maladie?
- Quels types de soins médicaux vous ne voulez pas avoir?
- Que pensez-vous à l'idée de discuter de tout cela avec votre famille?
- Si vous n'avez pas encore choisi de mandataire pour vos soins de santé, qui pourrait assumer ce rôle?

Apportez avec vous les documents suivants:

- Un exemplaire du formulaire de procuration qui nomme un mandataire pour vos soins de santé, Une copie de votre testament/directives préalables, si vous en avez écrit et qu'il n'est pas déjà dans nos dossiers.

Si vous n'avez aucun de ces documents ou si vous avez des questions les concernant, communiquez avec votre professionnel de la santé.

Pourquoi est-ce important?

Prendre le temps de réfléchir et de partager vos attentes vous permettra d'avoir un meilleur contrôle sur les soins que vous souhaitez recevoir. Ceci permettra également à vos proches de mieux se préparer à une prise de décision difficile vous concernant, et ce, dans l'éventualité où vous seriez inapte à consentir aux soins. En effet, une réflexion sur le type de soins que vous souhaitez recevoir allègera le fardeau sur vos proches advenant une situation où vous ne pourriez plus parler pour vous-même.

Parler de l'avenir ne changera pas vos soins médicaux actuels

Parler de l'avenir ne changera pas les plans que nous avons faits jusqu'à présent concernant votre traitement, à moins, bien sûr, que vous le demandiez. Nous continuerons à vous prodiguer les meilleurs soins possibles pour maîtriser la maladie.

Vous pourriez trouver agréable d'être accompagné d'un proche à votre prochain rendez-vous

Lors de votre prochaine visite, votre mandataire pour vos soins de santé ou un autre membre de votre famille ou proche peut vous accompagner pour prendre part à la discussion. Votre médecin, infirmière praticienne, travailleur social ou aumônier peut également être présent si vous le souhaitez. Veuillez avertir le cabinet du médecin si vous comptez venir accompagné

Nous savons que votre volonté peut évoluer au fil du temps

Ceci n'est que le début d'une longue conversation. Nous sommes conscients que vous aurez probablement d'autres questions ou préoccupations concernant l'évolution de votre condition. Nous demeurerons à votre disposition pour vous soutenir et pour répondre à vos questions afin de favoriser une prise de décision éclairée face aux étapes de soins à venir.

